

Avis n°2025-03-21-02-CAC

Relatif à la désignation des responsables scientifiques
et techniques des Instituts IM2B et MarMara

Le Conseil académique d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 21 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-4,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** le règlement intérieur de l'Institut d'établissement Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B),
- Vu** l'avis du Conseil de l'Institut Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie en date du 17 décembre 2024,
- Vu** le règlement intérieur de l'Institut Marseille Maladies Rares (MarMara),
- Vu** l'avis du Conseil de l'Institut Marseille Maladies Rares en date du 19 mars 2025,

Considérant que Madame Marie-Thérèse GIUDICI-ORTICONI a démissionné des fonctions de responsable scientifique et technique de l'Institut Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie le 17 décembre 2024,

Considérant qu'après avoir entériné la démission de Madame Marie-Thérèse GIUDICI-ORTICONI le Conseil d'Institut a proposé que Monsieur David PIGNOL puisse lui succéder à ladite fonction,

Considérant que Monsieur Thierry BRUE a démissionné des fonctions de responsable scientifique et technique de l'Institut Marseille Maladies Rares le 2 décembre 2024,

Considérant la candidature de Monsieur Guillaume MASSON à cette fonction,

Considérant la proposition du Conseil d'Institut du 19 mars 2025 de désigner Madame Frédérique MAGDINIER à ladite fonction,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

EST FAVORABLE à la nomination de Monsieur David PIGNOL en tant que Responsable scientifique et technique de l'Institut Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B).

Article 2 :

EST FAVORABLE à la nomination de Madame Frédérique MAGDINIER en tant que Responsable scientifique et technique de l'Institut Marseille Maladies Rares (MarMara).

Article 3:

Leur nomination prendra effet à compter de la publication de l'arrêté de nomination pris par le Président de l'Université.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 77

Quorum : 39 membres présents et représentés

Présents et représentés : 34 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 21 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université



Eric BERTON

Publiée le : **01 AVR. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **01 AVR. 2025**